

PRIME DE FIDÉLISATION EN SEINE-SAINT-DENIS

L'ABSURDE ENCORE UNE FOIS AU RENDEZ-VOUS !

Les services douaniers de Seine Saint Denis ont été exclus du dispositif (décret 2020-1299) qui portait création d'une prime de fidélisation territoriale dans la fonction publique de l'État.

Premier objet d'étonnement, les services de la police, de la DGCCRF et de la DGFIIP étaient bien identifiés dans ce décret mais pas les douaniers.

Le SNAD CGT a interpellé la DG en demandant la réparation de cette injustice. La DG a donc saisi la DGAFP.

RIEN POUR LES DOUANIERS !

Sans surprise la DGAFP a maintenu sa position. Rien pour les douaniers !

Et oui, quand c'est mal embarqué dès le départ difficile de rectifier le tir. Nos services ont été oubliés et maintenant on tente de justifier cet oubli par tous les moyens.

Le constat mettait en évidence que les conditions d'exercice dans certains territoires étaient particulièrement difficiles, au point de créer des sous-effectifs, de l'absentéisme.

Donc dans une logique qui n'appartient qu'à elle-même la DGAFP a considéré que dans les services douaniers il n'y avait pas suffisamment d'absentéisme, que le turnover était trop bien maîtrisé.

En fait les conditions d'exercice difficiles on s'en fout, ce qui compte ce sont les conséquences. Ceux qui par abnégation, par grand sens du service public, s'inscrivent dans la durée dans des territoires difficiles ne méritent aucune considération, aucune marque d'intérêt.

C'est un peu comme si l'on disait « pour bénéficier de la prime de fidélisation prouvez nous d'abord que vous êtes infidèles ou soyez le à l'avenir. »

Toujours est-il que cette injustice passe particulièrement mal auprès de nos collègues et cela n'augure rien de bon pour l'avenir. Le mépris, même quand il est bien habillé d'explications fallacieuses, reste du mépris. Les démonstrations fumeuses, quand elles confinent à l'absurde, ne sont en rien des justifications mais tout au plus des prétextes.

ENCORE UNE OCCASION RATEE...

Après avoir parlé d'infidélités nous concluons sur l'amour. Ce dont les douaniers ont besoin, ce n'est pas de vaines déclarations d'amour mais bien de preuves d'amour.

Hélas, encore une occasion ratée !

Ce n'est vraiment pas cela qui aidera la DÎ Île de France à lutter contre un manque d'attractivité sur l'interrégion, tant de fois constatée.

